



**Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre  
des Députés**

Luxembourg, le 3 octobre 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias et au Ministre de l'Énergie.

Suite à la pénurie d'énergie, il existe un risque réel de rationnements, voire de coupures d'électricité dans des situations extrêmes. Une telle situation toucherait également le secteur des télécommunications, notamment les antennes relais pour les réseaux de téléphonie mobile. Dans ce contexte je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Communications et des Médias et à Monsieur le Ministre de l'Énergie.

- Est-ce que le Luxembourg dispose de suffisamment de systèmes électrogènes de secours pour faire face à de vastes coupures de courant, pour éviter que les batteries de secours installées sur les antennes mobiles ne se vident ?
  - Si non, quelles mesures le gouvernement veut-il prendre pour éviter une telle situation ?
  - Plus spécialement, quelles mesures le gouvernement veut-il mettre en place pour garantir, le cas échéant, le fonctionnement de la télécommunication des services essentiels ?
- Quelles seront les conséquences d'une coupure d'électricité pour les utilisateurs de portables ?
- Est-ce que les clients réguliers seront traités sur un pied d'égalité en cas de pannes exceptionnelles ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a cursive 'M' and a horizontal line extending to the right.

Laurent Mosar  
Député